

## Le veston blanc des officiers mariniers et des officiers de la marine

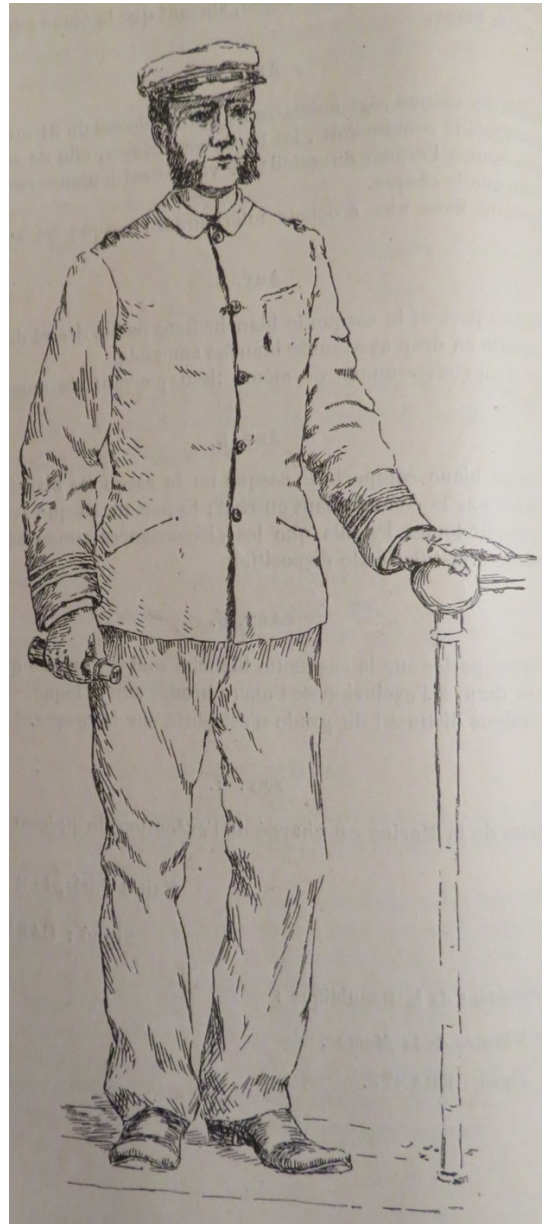
Parmi les effets qui ont fait l'objet de fréquentes questions lors des commissions et comités de la tenue depuis leur création en 1949 figure le veston blanc. Il est intéressant de constater que sa coupe n'a jamais totalement satisfait les marins. Alors qu'à sa création le veston était à col fermé, sa coupe fut d'abord modifiée avec un col ouvert pour les officiers entre les deux guerres, puis plus tardivement pour les officiers mariniers. Et depuis une vingtaine d'années le sujet du retour au col droit fermé, dit « officier », revient régulièrement à l'ordre du jour des comités, certains marins jugeant le veston à col ouvert moins confortable du fait de l'obligation de porter chemise et cravate, quand d'autres l'estiment peu élégant en regard du modèle porté par les officiers américains et nombre d'autres officiers de marines européennes. Faut-il attribuer au film « Officier et gentleman » de 1982 les demandes répétées des marins à ce sujet ?

Retraçons l'histoire de cet effet particulier.

Avant 1889, il n'y avait pas de veston blanc dans la marine française. Alors que les seconds maîtres, quartiers-maîtres et matelots pouvaient par temps chaud se contenter des pantalon et vareuse en toile rousse en tenue de travail, les maîtres, premiers maîtres et officiers se devaient de porter le veston bleu en petite tenue, la redingote à col fermé en grande tenue, voire l'habit brodé en tenue de cérémonie pour les derniers... La création du veston blanc fut donc une excellente nouvelle pour les officiers – les officiers mariniers en furent privés dans un premier temps – servant en zone chaude (Sud de la France et Afrique du Nord) et en zone tropicale, bien qu'elle s'accompagnât alors d'une restriction d'usage : le port de ce veston ayant la même coupe que le veston de flanelle bleu adopté au même moment (coupe droite, col fermé rabattu) n'était autorisé qu'en dehors du service.

Cette restriction et la coupe de l'effet n'étaient pas satisfaisantes. Aussi, en 1891, le ministre de la Marine décida de la modifier. Le col du veston blanc devint droit – l'usage l'a qualifié d'« officier » – tandis que les attributs du grade étaient les mêmes que ceux du veston blanc adopté deux années auparavant : brides d'épaulette et galons du grade amovibles – galons (officiers subalternes et supérieurs), étoiles (amiraux) ou broderies (officiers généraux des corps assimilés) cousus sur une bande de drap bleu ou de l'étoffe distinguant le corps pour les premiers, sur une bande de toile blanche pour les deuxièmes et sur une bande de drap bleu pour les derniers, maintenu par des brides et des agrafes anglaises au bas des manches – pour en éviter la dégradation au lavage. Pour la même raison, les cinq boutons du devant étaient amovibles.

Ce n'est qu'en 1902 que le même modèle de veston blanc que les officiers fut adopté pour les officiers mariniers, avec le même système de fixation des galons.



Le deuxième modèle de veston pour les officiers de la marine, bleu ou blanc, en 1889 (le premier modèle de veston bleu date de 1873). En 1891, le col rabattu fut remplacé par un col « officier ».



Un maître entre 1902 et 1912. On peut constater que la fixation des galons amovibles ne donne pas toujours satisfaction.



Un contre-amiral et un lieutenant de vaisseau de son état-major (port des aiguillettes) en tenue n°5 de 1891, entre 1891 et 1912. Galons ou étoiles (sur une bande de toile blanche) sont amovibles au bas des manches.

La fixation des marques de grade au bas des manches du veston était loin de donner satisfaction ; la bande portant galons ou étoiles avait tendance à se gondoler et tenait mal sur la manche, ce qui n'était pas du plus bel effet. Pour autant, le modèle de veston ne fut pas modifié avant 1912. Cette année-là, la bande de galons ainsi que les brides d'épaulette furent remplacées par des pattes d'épaule semi-rigides fixées par des agrafes anglaises, système de fixation revu l'année suivante : ce fut le début des pattes d'épaule fixées par une patelette fermée par un bouton ou une pression, système adopté et conservé jusqu'à nos jours par nombre de marines dont la marine française, qu'il fallut défendre au cours des années récentes dans le contexte interarmées (au sujet de ces pattes d'épaule, il y aurait aussi tout un article à écrire).

En dépit du changement de coupe du veston bleu (coupe croisée et col ouvert), décidé uniquement pour les officiers en 1918, au contact de leurs homologues anglo-saxons, le veston blanc ne vit pas sa coupe évoluer jusqu'en 1926. On modifia alors son col qui s'ouvrit, faisant apparaître chemise blanche et cravate noire. Ce veston comportait quatre poches plaquées, deux de poitrine et deux de hanche, avec rabats.



Second maître en tenue de service courant d'été de 1921. En 1912, les pattes d'épaule en drap bleu remplacèrent les galons amovibles au bas des manches.



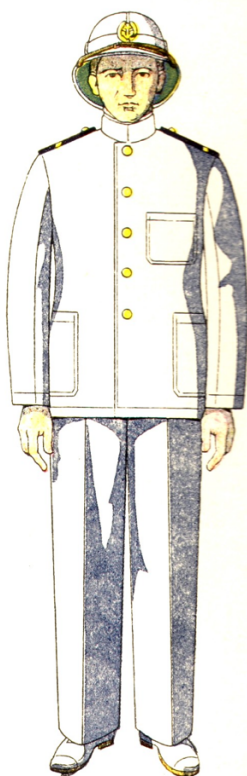
Capitaine de vaisseau en tenue n°3 de 1912. Le veston des officiers était alors à col fermé et portait des pattes d'épaule blanches. Ces dernières furent remplacées par des pattes d'épaule en drap bleu en 1926, au moment où la coupe de l'effet évolua vers le col ouvert.



Sur cette photo prise en 1935, on peut constater la différence de coupe des vestons blancs : pour les officiers, le col est ouvert ; pour les officiers marinières le col est d'officier !



Vice-amiral d'escadre en 1939 en tenue n°7 définie en 1931. A cette époque, le port d'une cravate de décoration imposait celui de la chemise au col à coins cassés.



Second maître en tenue n°81 de 1928 (recueil Babu de 1938)



Un second maître et un premier maître au début des années 1940. Depuis 1939, les officiers mariners des équipages de la flotte portent le veston blanc à col ouvert.

Mais cette ouverture du col en 1926 ne valut que pour les officiers, car les officiers mariners, du moins ceux des équipages de la flotte, conservèrent le col « officier » jusqu'en 1939. Les corps sédentaires – marins des ports, musiciens, ... – conservèrent quant à eux le col « officier » jusqu'en 1954.



Le poste 3 de la campagne Jeanne d'Arc de 1949-1950. Plusieurs modèles de vestons blancs existent alors (poches avec ou sans rabats), mais tous sont à col ouvert.

Pour tous, aucune modification majeure ne fut appliquée à la coupe du veston blanc pendant plusieurs décennies. Devenu veste blanche, son tissu de confection fut naturellement remplacé au cours du temps par des tissus plus modernes pour en faciliter l'entretien ou pour éliminer une relative transparence, mais on en resta là jusqu'en 2007. Cette année-là, à la suite d'une étude lancée en 2005, le comité de la tenue eut la drôle d'idée de modifier le veston en supprimant ses poches extérieures, ou plus exactement en supprimant celles de poitrine (la gauche était pourtant bien pratique pour les lunettes de soleil...) et en remplaçant celles de hanche par de fausses poches inutiles, disposition adoptée également pour la poche de poitrine gauche, et en cousant à demeure les boutons. L'ancien veston put encore être porté quelques années du fait de sa proximité avec le nouveau ; les finances de l'institution étaient presque sauvées, ce qui n'aurait pas été le cas si le col « officier » avait alors été adopté. Et pourtant l'option du col « officier » avait fait l'objet de plusieurs examens préalables en comité, en 1996 puis en 2006, quand la coupe de la nouvelle veste était en cours d'étude. Le sujet fut même remis sur la table lors du comité de 2013 ; il fut rapidement rejeté car la Marine venait de changer de modèle peu d'années auparavant. Pourtant, outre son col ouvert maintenu, le nouveau modèle, toujours en service semble-t-il, comporte un autre inconvénient que ceux déjà cités : l'absence de poches intérieures de poitrine, mais la présence de poches intérieures placées en bas sur l'avant qui sont très peu pratiques. Et cette veste comporte une autre aberration : la présence au bas des manches de trois petits boutons d'uniforme. Pourquoi des boutons, alors que le modèle précédent n'en avait pas ? Pourquoi trois alors qu'aucun effet d'uniforme de marine n'a jamais eu trois boutons pour fermer un bas de manche (car il faut rappeler que les deux boutons du bas des manches de la veste bleue sont un souvenir des deux boutons qui fermaient les parements de l'habit sous le Second Empire) ? Pour faire plus chic sans doute... Il serait donc parfois utile que l'avis d'un spécialiste de l'histoire des uniformes soit recherché avant des prises de décision relatives à la tenue. L'uniforme des marins peut être moderne, adapté à son usage et à son temps, mais respecter la tradition quand aller à son encontre ne présente aucun intérêt !



Col « officier » (US Navy et Royal Navy) ou col ouvert (Marine nationale ; ancien modèle de veste : sans les boutons de bas de manche) : chacun se fera sa propre opinion sur le confort et l'aspect général...